

Association / Cession Médecin Généraliste dès que possible à Murviel-lès-béziers (34490)



4 professionnels de santé dans la structure / Secrétariat sur place / Loyer et charges offerts par la collectivité

Description de la collectivité et de l'environnement de santé

Murviel les Béziers est une commune dynamique en cours de développement urbain. Elle est située à 30 minutes des plages, 50 minutes de Montpellier, 1h30 de l'Espagne et 3h des pistes de ski.

Commune de 3 200 Habitants avec l'ensemble des infrastructures vous assurant une bonne qualité de vie :

- Ecole primaire, élémentaire et collège
- Halle sports, tennis et stade
- Parcours santé
- Médiathèque, MJC et tissu associatif
- Gendarmerie
- Communauté de Communes (jeunesse culture petite enfance Maison France Services) Aide à la personne PMI
- Commerces locaux et grandes enseignes Poste Banque

A proximité, il y a un EHPAD (télémédecine mise en place), des hôpitaux publics (à 15 km et 80 km), une clinique spécialisée ORL, des polycliniques, une pharmacie et des libéraux (kinésithérapeutes, infirmiers, ostéopathe, dentiste et autres spécialistes).

Projet en cours de création d'un service à la personne

Informations complémentaires

Suite à un départ en retraite, nous recherchons un **médecin généraliste** pour compléter l'équipe de la maison de santé.

Remplacement ou collaboration en amont possible

Possibilité d'une installation en duo.

Patientèle fidélisée depuis 30 ans, tout type de patients.

Actuellement, il y a un médecin généraliste spécialisé en gynécologie, une diététicienne et deux psychologues sur place.

Projet de mise en place de télémédecine.

Locaux récents mis à disposition **gratuitement** par la Commune ainsi que prise en charge des fluides : eau, électricité et de l'entretien des bâtiments (maintenance, nettoyage et désinfection) ** pas de loyers ni de frais d'entretien**.

Il y a un secrétariat commun et pour chaque médecin : 1 salle d'attente, 1 salle de soins, 1 bureau médical et une place de parking.

Logiciel et équipements professionnels mis à disposition. **Aucun frais lié à la reprise de patientèle**

Horaires d'ouverture de la maison de santé : du lundi au vendredi et le samedi matin **Jours travaillés en fonction de l'organisation mis en place avec les autres praticiens**. Le Maire et les membres du Conseil Municipal laissent les professionnels de Santé gérer eux-mêmes les jours et les horaires des consultations.

Avantages

Pas de frais d'installation et aide de l'ARS (à la demande du futur médecin).

Partenariat avec les pharmaciens et les IDE pour un suivi de la patientèle) et projet d'établissement à élaborer avec les para-médicaux et des médecins spécialisés.

L'équipe municipale est disponible pour vous accompagner et faciliter votre installation sur le territoire.

Pour toutes informations en plus : une question ou une visite, n'hésitez pas à nous contacter par message ou par téléphone.

Contact : Martine Gil, 1ere Adjointe au Maire, en charge de la Maison de Santé / 06 14 77 31 92 /
martine_gil@hotmail.fr